



Sciences et technologies du design et des arts appliqués

B A C T E C H N O L O G I Q U E

Le bac techno sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers du design ou des métiers d'art.

L'objectif de la formation est l'acquisition d'une culture du design, l'apprentissage de concepts et d'outils nécessaires à l'analyse de problématiques liés au design et à la formulation d'hypothèses et de démarches de création. Enfin, l'expérimentation par tout moyen plastique, de processus de création dans le champ du design et des métiers d'art.

Le Bac STD2A est une première étape vers l'enseignement supérieur, dans l'ensemble des formations préparant aux métiers du design et aux métiers d'art.

Le secteur du design et des arts appliqués concerne la conception et la création industrielle ou artisanale, dans les domaines suivants :

- design graphique, design d'espace (architecture d'intérieur, cadre de vie, scénographie), design de mode, textiles et environnement, design de produits et de services.

- métiers d'art dans les domaines, notamment, de l'habitat, du décor architectural, du spectacle, du textile, du bijou, du livre, du verre, de la céramique, du cinéma d'animation.

Les enseignements technologiques permettent aux élèves d'acquérir une culture du design, d'engager une pratique expérimentale du design et de communiquer leurs intentions.

La pédagogie s'appuie sur des démarches expérimentales qui conduisent les élèves à appréhender de manière active les univers complexes du design et des métiers d'art.

Pour cela, l'élève doit développer les capacités suivantes :

- capacité à s'informer et à analyser des métiers de la création, des créateurs et de leurs préoccupations, des méthodes de travail.
- capacité à développer sa curiosité, au niveau de la création contemporaine (design, stylisme, architecture, communication, art plastique...)
- capacité à expérimenter des outils et des moyens de création.
- capacité à exprimer et à communiquer ses idées, ses projets, ses envies.

↳ Débouchés

Ce diplôme ne prépare pas à l'entrée dans la vie professionnelle. Il doit être complété par des études supérieures. Les métiers visés sont ceux de graphiste, d'infographiste, maquettiste, illustrateur, animateur 2D-3D... dans le domaine du design graphique et du multimédia. D'architecte d'intérieur, décorateur, scénographe dans le domaine du design d'espace. De designer industriel, designer objet... dans le domaine du design de produits. De styliste ou modéliste dans le domaine du design de mode.

↳ Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

Ce bac est accessible après une classe de seconde générale et technologique.

↳ Etablissements

Aveyron (12)

Rodez - Lycée général et technologique privé François d'Estaing (privé sous contrat) |

Gard (30)

Nîmes - Lycée Ernest Hemingway (voie générale et technologique) (public) |

Uzès - Lycée des métiers d'art Charles Gide (voie générale et technologique) (public) |

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée général et technologique des Arènes (public) |

Toulouse - Lycée général et technologique Joséphine Baker (public) |

Gers (32)

Condom - Lycée général et technologique Bossuet (public) |

Hérault (34)

Lodève - Lycée Joseph Vallot (voie générale et technologique) (public) |

Lot (46)





Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Cahors - Lycée général et technologique privé Saint-Etienne (privé sous contrat) /

Lozère (48)

Langogne - Lycée privé Saint Pierre - Saint Paul (voie générale et technologique) (privé sous contrat) /

Hautes-Pyrénées (65)

Tarbes - Lycée général et technologique Jean Dupuy (public) /

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Jean Lurçat (voie générale et technologique) (public) /

👉 Descriptif des matières

- ❖ **Arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire
- ❖ **Démarche créative** : Étude des démarches d'expérimentation et d'applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques, cet enseignement est censé développer la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves. Expérimentations et réalisations dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. Tous les supports et modes de communication sont utilisés : 2D, 3D, multimédia.
- ❖ **Pratiques en arts visuels** : Étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une mobilité graphique et plastique pour décrypter un croquis, un schéma...
- ❖ **Technologies** : Étude des matériaux et de leur application dans les différents domaines du design et des métiers d'art. Enseignement lié étroitement avec celui de physique-chimie.

👉 Poursuites d'études

Vous êtes majoritaires à vous inscrire dans les diplômes des métiers d'art (DMA) et les BTS d'art, puis dans les écoles d'art. À noter : les BTS et DMA vous sont ouverts de droit, sur dossier et travaux artistiques personnels. Vous pourrez poursuivre, si vous le souhaitez, en licence pro à l'université, ou en diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) en école supérieure d'arts appliqués.

- **DNMADE** : (diplôme national des métiers d'art et de design). Ils sont sélectionnés sur leurs résultats scolaires et des travaux artistiques joints au dossier. Dans

certaines spécialités, le nombre de places et/ou d'établissements est réduit, d'où une forte concurrence. Les domaines sont variés : graphisme, stylisme, architecture intérieure, création industrielle, design d'objet, restauration d'art, cinéma d'animation... Les DNMADE préparent aux fonctions d'assistant en conception-création ou d'artisan d'art. votre DNMADE sera à définir en fonction de votre projet professionnel.

- **DMA** : Les diplômés des métiers d'art forment des artisans d'art ou des assistants créateurs. Attention ! Très peu d'établissements préparent à ces diplômes, mais les spécialités sont diverses : Arts graphiques option gravure, Marionnette, Arts graphiques option illustration, Arts graphiques option reliure dorure, Arts graphiques option typographie, Cinéma d'animation, Décor architectural option arts du verre et du cristal, Décor architectural option décor du mur, Décor architectural option matériaux de synthèse, Décor architectural option métal, Décor architectural option traitement plastique et de la transparence
- **Les écoles des beaux-arts**
Réparties sur l'ensemble du territoire, les écoles nationales, municipales et régionales des beaux-arts recrutent sur concours post-bac. Une année de préparation est souvent nécessaire. Deux cursus sont proposés :
Le cycle court mène au diplôme national d'arts et techniques (DNAT, niveau bac + 3). Trois options au choix : design d'espace ; design de produit ; design graphique.
Le cycle long mène au diplôme national d'arts plastiques (DNAP, niveau bac + 3), puis au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, niveau bac + 5). Trois options : art, communication ou design. Le DNSEP confère le grade de master.
- **Grandes écoles d'art** : Les trois écoles nationales supérieures d'art (Ensba, Ensad, Ensci) proposent une formation en 5 ans post-bac, accessible sur concours très sélectifs. Leurs diplômes sont délivrés avec le grade de master.
Les écoles supérieures d'arts appliqués (Boule, Duperré, Estienne, Olivier de Serres à Paris ; Esaat Roubaix ; lycées La Martinière Diderot à Lyon et Alain Colas à Nevers) préparent au diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA), en 2 ans après un BTS ou DMA proche. Il confère le grade de master.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres





Sciences et technologies du design et des arts appliqués

possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

J'ai besoin de plus d'infos

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Programme

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h

Enseignements optionnels	2nde
--------------------------	------

1 enseignement technologique au choix

Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Physique chimie	2h	-
Outils et langage numérique	2h	-
Design et métiers d'art	14h	-
Analyse et méthode en design	-	9h





Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Conception et création en design et métiers d'art	-	9h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

Examen

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Physique-chimie			Ecrite	2h		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Physique-chimie [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Droit et économie	16	Ecrite	4h
Conception et création en design et métiers d'art	16	Pratique	4h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier





Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Alès

04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes

04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05.65.60.98.20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:05.65.60.98.20-cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

